



Quiconque dit en entendant l'appel à la prière (« Al-Adhân ») : " Ô Allah ! Maître de cet appel parfait et de la prière que l'on va accomplir, accorde à Muḥammad la place éminente et le rang honorifique, et ressuscite-le dans la position louable que Tu lui as promise. " bénéficiera de mon intercession le Jour de la Résurrection.

Jâbir (qu'Allah l'agrée) relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque dit en entendant l'appel à la prière (« Al-Adhân ») : " Ô Allah ! Maître de cet appel parfait et de la prière que l'on va accomplir, accorde à Muḥammad la place éminente et le rang honorifique, et ressuscite-le dans la position louable que Tu lui as promise. " bénéficiera de mon intercession le Jour de la Résurrection. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

« Quiconque dit en entendant l'appel à la prière (« Al-Adhân ») » : c'est à dire, celui qui prononce cette formule d'invocation rapportée dans la Sunnah, après que le Muezzin ait fini l'appel à la prière, comme mentionné dans l'authentique de Muslim, d'après 'Abdullah ibn 'Amr ibn Al-'Âṣ (qu'Allah l'agrée), qui relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quand vous entendez le Muezzin, répétez ce qu'il dit, puis priez sur moi. Ensuite demandez à Allah de m'accorder : la place éminente (« Al-wasîlah ») ! » Ainsi, la formule d'invocation doit être prononcée après avoir fini de répéter les paroles du Muezzin. « Cet appel parfait » : c'est à dire l'appel à la prière. Il a été appelé « appel » car il appelle les gens à la prière, et « parfait » car complet, étant donné qu'il englobe les branches de la croyance dont la foi en l'Unicité et en la véracité du message de Muḥammad (sur lui la paix et le salut). En effet, le début de l'appel à la prière est marqué par un « Takbîr » [le fait de dire : « Allâhu Akbar ! » et qui signifie : « Allâh est plus Grand [que tout] »), auquel se joint la prononciation de la double attestation qui constitue le premier pilier de l'Islam. Ensuite, on y trouve l'invitation à accomplir la prière et on le clôture avec un autre « Takbîr ». « Et de la prière que l'on va accomplir » : ceci a deux sens possibles. Le premier signifie la prière qui va bientôt être accomplie. Et le second signifie que cette prière est éternelle, qu'elle n'a jamais été modifiée ou abrogée par quiconque car elle est inaltérable et perpétuelle, et ce tant que les cieux et la terre existent. « Accorde à Muḥammad la place éminente (« Al-wasîlah ») » : littéralement, c'est ce par quoi on se rapproche d'autrui. Lorsqu'employé en lien avec Allah, elle désigne les actes vertueux par lesquels le serviteur se rapproche de Lui. Ce qui est voulu

ici est le rang le plus haut du Paradis comme cela a été clairement évoqué dans un hadith rapporté par Muslim d'après 'Abdullah ibn 'Amr Ibn Al-'Âṣ (qu'Allah l'agrée, lui et son père), qui relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quand vous entendez le Muezzin, répétez ce qu'il dit...et ensuite demandez à Allah de m'accorder (« Al-wasîlah »), la place éminente, car c'est un rang au Paradis qui ne convient qu'à un seul des serviteurs d'Allah et j'espère être celui-là. » « Et le rang honorifique » : est un degré supérieur à celui des autres créatures. Il implique de demander à Allah qu'il accorde à Muḥammad un rang supérieur à celui de Ses autres créatures. « Et ressuscite-le dans la position louable » : c'est à dire lors du Jour de la résurrection, lorsque les gens seront ressuscités et sortiront de leur tombe. En effet, cette position sera honorable au Jour de la Résurrection. (« Al-maqâm Al-Mahmoud »), la position louable, désigne aussi tout type de miracle suscitant les honneurs. Dans ce hadith, elle signifie l'intercession majeure lors du Jugement final. Ce Jour-là, les premiers membres de l'humanité et les derniers feront la louange du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). En effet, lorsque leur attente dans la terre de rassemblement deviendra longue et leur stationnement pénible, ils iront à la rencontre de Adam afin qu'il intercède en leur faveur auprès de leur Seigneur pour enfin être libérés de la situation dans laquelle ils se trouvent. Cependant, Adam s'excusera auprès d'eux de ne pas pouvoir les aider, ils iront alors voir Noé qui, lui aussi, s'excusera de ne pas pouvoir les aider. Ils iront ainsi voir respectivement Abraham, Moïse et Jésus (que la paix soient sur eux) et finiront par Muḥammad (sur lui la paix et le salut) qui dira : « Je suis la bonne personne. » Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) se prosternera et on lui inspirera des louanges puis on lui dira : « Relève ta tête, implore et on t'exaucera ! » Il demandera l'intercession et les gens seront ainsi libérés par l'intercession de notre Prophète Muḥammad (sur lui la paix et le salut). « que Tu lui as promise » : Allah lui a effectivement promis l'intercession majeure lors du jugement final. Allah, Exalté soit-Il, a dit : { (Et de la nuit consacre une partie (avant l'aube) pour des prières surrogatoires afin que ton Seigneur te ressuscite en une position de gloire.)} [Coran : 17/79]. Et le terme 'asâ (afin que) dans le Coran signifie ici : « assurément ». « ...bénéficiera de mon intercession » : l'intercession du Prophète (sur lui la paix et le salut) lui est promise le Jour de la Résurrection car il l'aura méritée grâce à cette invocation. « ...le jour de la Résurrection » : il a été nommé ainsi à cause des grands événements qui s'y déroulent, dont le fait que les gens sortiront de leurs tombes, les témoins se tiendront debout pour témoigner en faveur ou défaveur des gens et l'humanité sera rassemblée ainsi que bien d'autres événements.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10635>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

